

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1891

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

SUCCESSEUR DE FR. GOBBAERTS

*Rue de la Limite, 21.*

---

1891

## NOTE RELATIVE

## A L'ATTRIBUTION D'UN JETON AU TYPE DE L'ORANGER.

Dans le dernier numéro de la *Revue* (1), j'ai mentionné un jeton *au revers de l'oranger*, dont je laissais l'attribution indéciſe.

Je reproduis ici le côté armorié. « L'écu par ſon aspect, diſais-je, eſt bien celui d'une ancienne famille, mais l'origine en reſte énigmatique par ſuite de l'abſence des émaux ». De là des indications nombreuses d'armoiries ſuppoſées pouvoir appartenir à l'auteur de notre pièce.



Grâce à des recherches récentes et aux indications fournies par mon ami M. RICHEBÉ, je puis donner aujourd'hui la véritable attribution de la pièce.

(1) Page 187.

Les armes sont celles de la famille Girard de Villetaneuse en Bretagne, *écartelé aux 1 et 4, d'argent à la fasce de gueules chargée d'un lion léopardé d'or et accompagné en pointe d'une quintefeuille d'azur; aux 2 et 3, d'or à trois merlettes de sable.*

Une petite addition, de date peu éloignée sans doute, et qui ne se trouve pas sur les armoiries du jeton, consiste en un écu sur le tout, *losangé d'argent et de gueules* qui est de GIRARD (1).

Plusieurs membres de la famille Girard ont occupé les fonctions de procureur général de la Cour des comptes de Paris pendant la plus grande partie du xvii<sup>e</sup> siècle (2). C'est ainsi que nous voyons un Henri Girard, seigneur du Tillai, procureur général de la Cour des comptes, de 1619 à 1625. Reçu à cette époque maître des Requêtes et fait ensuite intendant des armées navales, il céda ses fonctions de procureur général à son frère Louis Girard, seigneur de Villetaneuse, qui les occupa de 1625 à 1649. Celui-ci eut deux fils : Antoine-Charles Girard, seigneur du Tillai, procureur général de 1649 à 1686, en faveur duquel la terre du Tillai fut érigée en marquisat et Jean-Baptiste Girard, seigneur de Villetaneuse, cornette des cheuau-légers de la Reine. Celui-ci eut

(1) RIETSTAP, t. I<sup>er</sup>, page 780.

(2) HURTAUT et MAGNY, *Dict. hist. de la ville de Paris*, Chronologie des procureurs généraux de la Chambre des Comptes de Paris, t. IV, p. 163. LA CHENAYE DES BOIS, édit. de 1757, t. II, p. 196.

sa terre érigée en comté par lettres du mois d'octobre 1657.

C'est peut être à l'occasion de cet événement que fut frappé un autre jeton se trouvant au cabinet de France sur le même carton que le précédent. Ce jeton est également anépigraphé et offre le même écusson des Girard de Villetaneuse, accompagné de la même manière. Au revers, on voit un palmier ayant une pousse à ses pieds, entouré de la légende FELICI. E. STIRPE. RESVRGO.; en exergue, la date 1657.

Cabinet de France.

Pl. VII, fig. 3.

Ce revers, ainsi qu'on en voit des exemples nombreux, et cela par économie, est celui d'un jeton royal de la même époque présentant au droit le buste habillé et la tête laurée du monarque (1).

Lorsque, plus tard, le type à l'oranger devint un revers à la mode, le coin aux armes des Girard, aura été repris pour servir à la frappe d'un jeton qui, comme tant d'autres, doit être une pièce de restitution ou de mariage.

Dans tous les cas, ces deux pièces en argent et à l'écu des Girard, celle au palmier et celle à

(1) On peut citer encore, comme autre exemple d'un emprunt de ce genre, un jeton, au nom et au buste du cardinal Mazarin, ayant exactement la légende et le palmier du jeton royal de 1657. (*Cabinet de France.*)

l'oranger, émises à près d'un demi-siècle d'intervalle, sont fort jolies et très bien conservées.

Jean-Baptiste Girard, l'auteur présumé du jeton *au palmier*, mourut sans enfants, laissant pour héritière Marie-Magdeleine Girard, mariée en avril 1662 à Louis-François de Brancas, duc de Villars (1).

J. CHAUTARD.

(1) MORERI, t. II, p. 233.

---